

LA
Fabrique
DES
Compétences
en normandie

CHARTRE D'ENGAGEMENT

ENTRE LES ENTREPRISES* NORMANDES
ET L'AGENCE RÉGIONALE
DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS

*POUR UNE VOLONTÉ PARTAGÉE DE FAVORISER
L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE*

**ENTREPRISES PRIVÉES ET PUBLIQUES, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS, ...*

SEPTEMBRE 2021 | RÉALISATION AGENCE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS

POURQUOI

UNE CHARTE RÉGIONALE ?

Dans le cadre de sa stratégie régionale sur l'orientation et l'information Métiers, la Région Normandie et son Agence régionale souhaitent favoriser et promouvoir l'orientation tout au long de la vie, permettant à chacun de construire son parcours professionnel en leur donnant accès à :

- Une information,
- Un conseil,
- Un accompagnement de qualité,

Cette orientation tout au long de la vie ne peut se faire sans lien avec le monde économique régional normand et notamment ses entreprises et leurs savoir-faire, leurs expertises et leurs besoins.

Pour l'entreprise, il s'agit de mieux promouvoir les métiers, d'identifier les talents de demain, de retenir ceux d'aujourd'hui en valorisant ses spécificités, ses opportunités et en assurant un accueil et une intégration de qualité pour renforcer son attractivité.

C'est pourquoi la Région Normandie et son Agence souhaitent s'engager dans une relation privilégiée avec des entreprises volontaires au travers de cette charte régionale.

LE FONCTIONNEMENT DE CETTE CHARTE

Cette Charte est individuelle entre l'entreprise et l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers.

Elle s'appuie sur une implication réciproque autour de grands engagements et sur la contribution active de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers et de l'entreprise à des actions locales ou régionales.

Les entreprises s'engagent sur :

- Des principes d'intégration de qualité et de mixité professionnelle,
- La mise en œuvre de deux actions minimum dont une action incontournable du dispositif régional «Destination-Métier» (Ambassadeur ou Immersion) et une action au choix parmi trois grandes thématiques.

Durée d'engagement

La durée de l'engagement dans la Charte de la fabrique des compétences est de 2 ans (avec possibilité de reconduction)

LES OBJECTIFS

- Accueillir et favoriser l'orientation des personnes tout au long de la vie,
- Encourager l'égalité et la mixité professionnelle
- Développer les relations avec les établissements scolaires et de recherche régionaux
- Promouvoir et valoriser les pratiques des entreprises et leurs métiers,
- Favoriser l'identification des talents pour les entreprises
- Faciliter les relations avec les acteurs emploi formation du territoire,
- Recueillir les besoins des entreprises en matière de formation,
- Développer un écosystème favorable pour l'attractivité du territoire et des entreprises
- Favoriser l'engagement social et sociétal des entreprises

LES ACTIONS INCONTOURNABLES DU DISPOSITIF RÉGIONAL D'ORIENTATION



Le réseau d'ambassadeurs métier

Qui de mieux pour parler de son métier que celui/ celle qui l'exerce ?

Rejoindre le réseau des Ambassadeurs Métier, c'est contribuer activement à l'orientation des publics, individuels ou collectifs, en leur apportant son témoignage concret selon ses disponibilités, au sein de son entreprise, dans des établissements de formation ou autres structures, avec l'appui de différents outils.

Le dispositif Immersions

Les jeunes en construction de projet ont besoin de confronter leurs représentations à la réalité du terrain en s'immergeant dans l'univers professionnel du métier envisagé. L'Agence de l'Orientation vous propose de contribuer en devenant Entreprise d'accueil, quelques jours dans l'année, dans un cadre prédéfini et outillé pour agir en faveur des talents de demain.

14 ACTIONS* AU CHOIX PARMI 3 GRANDES THÉMATIQUES

Faire découvrir son entreprise et ses métiers

Ouvrir les portes de son entreprise et faire découvrir ses métiers, parfois méconnus.

Actions proposées :

- Participer à des actions à destination des Parents
- Participer à des actions dans des établissements scolaires
- Faire découvrir les métiers de son entreprise
- Organiser des visites en entreprise
- Créer du lien avec les structures de formation du territoire
- *Autre action (sur proposition de l'entreprise)*

Accueillir tous les publics dans son entreprise

Faciliter l'orientation et la construction des parcours professionnels.

Actions proposées :

- Faciliter les stages étudiants de longue durée
- Accueillir au travers de « stages d'immersion » un public adulte (en recherche d'emploi, reconversion ou éloigné de l'emploi)
- Participer à des actions de professionnalisation à destination des enseignants et des acteurs du réseau AIO
- Développer l'accueil de classes en entreprise
- *Autre action (sur proposition de l'entreprise)*

Participer à des actions locales ou régionales

Renforcer son réseau et ses partenariats avec les acteurs de l'éducation, de la formation

Actions proposées

- Participer ou mettre en œuvre des événements d'information métiers (forums, ...)
- Créer des événements de remise de diplômes
- Développer des relations avec les écoles, lycées, universités et les acteurs de l'AIO.
- Intervenir auprès / au sein des écoles (présentation de l'entreprise et de ses métiers)
- Diffuser des offres sur le site EmploiNormandie.
- *Autre action (sur proposition de l'entreprise)*

*Le descriptif et les modalités de ces actions sont définis en annexe

POUR UNE ENTREPRISE, **REJOINDRE LA CHARTE C'EST...**

- Accroître sa visibilité et celle de ses métiers auprès des jeunes, des demandeurs d'emploi, des salariés en reconversion, etc,
- Être identifiée et reconnue par les acteurs de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation (AIO), des autorités académiques et de l'enseignement supérieur,
- Développer ou renforcer son engagement social et sociétal, valoriser ses collaborateurs,
- Expérimenter et innover en matière d'actions d'orientation,
- Bénéficier d'un interlocuteur de proximité permettant une mise en lien avec les autres dispositifs de la Région,
- Rejoindre un réseau de pairs animé et coordonné par l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers,
- Bénéficier d'actions territoriales ou sectorielles de proximité avec les autres entreprises signataires de la charte,
- Bénéficier de temps de « professionnalisation » sur les enjeux emploi, formation, orientation, sur les dispositifs régionaux,
- Disposer d'outils de communication pour valoriser ses engagements en Normandie (logo dédié, plateforme numérique, ...) et sur son territoire.

LES ENGAGEMENTS

La charte d'engagement entre les entreprises normandes et l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers est basée sur une coopération mutuelle entre chaque acteur.

L'Agence s'engage à :

- Désigner des référents dédiés sur les territoires pour être les interlocuteurs privilégiés des entreprises s'engageant dans la charte,
- Aider les entreprises dans la mise en place d'actions relevant du champ de la charte et faciliter l'accès aux outils existants,
- Faciliter les mises en relation et les demandes en lien avec les compétences de la Région,
- Créer du lien avec les partenaires locaux et régionaux,
- Faire vivre et animer le réseau d'entreprises de la charte,
- Valoriser les entreprises de la charte et communiquer sur celles-ci et les actions qu'elles ont mis en oeuvre,
- Faire connaître cette charte et les entreprises auprès du public cible.

L'entreprise s'engage à :

- Nommer un référent « charte » au sein de l'entreprise
Ce référent est l'interlocuteur privilégié de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers et participe à la vie du réseau.
- Participer à des actions favorisant la connaissance de l'entreprise et/ou de ses métiers sur le territoire en mettant en œuvre deux actions :
 - au minimum une action du dispositif régional d'orientation (immersion et/ou ambassadeur),
 - une action au choix parmi les trois grandes thématiques,
- Participer aux réunions du réseau des entreprises de la charte et parrainer des entreprises de leur réseau,
- Communiquer sur ses pratiques d'accueil, d'intégration et sur les avis des personnes accueillies,
- Respecter les principes d'intégration de qualité et de mixité professionnelle.

Les modalités de mise en œuvre appartiennent à l'entreprise.

L'entreprise

située

s'engage pour deux ans, à compter du

à contribuer activement à l'orientation tout au long de la vie

des publics au travers des **deux actions suivantes, dont une incontournable a minima.**

Numéro SIRET de l'entreprise :

■ Actions incontournables Destination-Métier

Cochez **au moins une des deux actions** proposées ci-dessous :

Rejoindre le réseau des Ambassadeurs Métier

Proposer des immersions de découverte des métiers
pour les publics scolaires ou étudiants
(3 à 5 jours maximum)

■ Autre(s) action(s) possible(s)

Cochez **la ou les cases de votre choix** parmi les actions ci-dessous :

FAIRE DÉCOUVRIR SON ENTREPRISE ET SES MÉTIERS

Participer à des actions à destination des Parents

Participer à des actions dans des établissements scolaires

Faire découvrir les métiers de son entreprise

Organiser des visites en entreprise

Créer du lien avec les structures de formation du territoire

PARTICIPER À DES ACTIONS LOCALES OU RÉGIONALES

Participer ou mettre en œuvre des événements d'information métiers (forums, ...)

Créer des événements de remise de diplômes

Développer des relations avec les écoles, lycées, universités et les acteurs de l'AIO.

Intervenir auprès / au sein des écoles (présentation de l'entreprise et de ses métiers)

Diffuser des offres sur le site EmploiNormandie.

ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS DANS SON ENTREPRISE

Faciliter les stages étudiants de longue durée

Accueillir au travers de « stages d'immersion » un public adulte (en recherche d'emploi, reconversion ou éloigné de l'emploi)

Participer à des actions de professionnalisation à destination des enseignants et des acteurs du réseau AIO

Développer l'accueil de classes en entreprise

AUTRE ACTION PROPOSÉE PAR L'ENTREPRISE

■ Référent au sein de l'entreprise

Prénom, Nom

Adresse mail

Fonction :

Téléphone

■ Référent·e au sein de l'Agence de l'Orienteation et des Métiers

Prénom, Nom

Adresse mail

Fonction :

Téléphone

Directeur·rice de l'entreprise

**Le Président de l'Agence de l'Orienteation
et des Métiers**

Hervé Morin



Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie
Atrium, 115 Boulevard de l'Europe, 76100 Rouen
CIDEME, 1 Place de l'Europe, 14200 Hérouville-Saint-Clair

PARCOURS-METIER.NORMANDIE.FR / ORIENTATION

